

INFORET

-- Actualités --

Actualités



**A L'ATTENTION
DES VISITEURS ET
CONTRIBUTEURS
DE NOTRE SITE.**

woodman, Rocard
jeudi 26 février 2009

Le site INFORET a été créé par les Amis du Bois de Saint Cucufa en 1995. Il était destiné à l'origine à informer tous ceux qui apprécient la forêt domaniale de la Malmaison ou Bois de St Cucufa, et s'émeuvent (environ 800 signatures ont été réunies lors d'une pétition en 2008) de la gestion de l'ONF dans cet îlot de verdure de 200 ha.

Peu à peu nous a été signalé par des internautes venus visiter ce site, le même type de gestion dans d'autres forêts et nous avons accepté de faire paraître ou de laisser paraître ces informations, dès lors qu'elles étaient étayées par des faits ou écrits dignes de foi.

Nous sommes souvent intervenus sur des articles que nous jugions trop virulents ou non fondés, les supprimant ou obligeant leurs auteurs à en modifier le texte. Certains de ces articles ont cependant été publiés, passant au travers de notre surveillance.

Ce fut le cas pour un message sur la forêt de LYONS que nous avons fait paraître le 4 décembre 2008 suite aux éléments fournis par un riverain de cette forêt et à un article paru dans L'Eclaireur et L'Impartial, deux journaux locaux rapportant les faits. En répondant sur le forum à ce message ce riverain donnait des détails sur certains comportements en incriminant nommément les agents de l'ONF responsables de la gestion de la forêt. Quand nous avons découvert cette réponse nous avons demandé à son auteur de la modifier sous peine de ne pas la faire paraître. Ce qui fut fait mais trop tard. Les agents de l'ONF estimant les propos de ce riverain « attentatoires à leur honneur et à leur considération » nous mettent en demeure par l'intermédiaire de leur avocat « de cesser toute attaque personnelle à leur encontre et se réservent le droit d'agir en justice ».

Nous sommes donc sous la menace d'un procès en diffamation pour avoir découvert trop tard l'écrit de ce riverain trop excessif dans ses accusations.

Nous avons donc retiré l'article incriminé sur la Forêt de Lyons, que nous avons accueillie sur notre site, afin de ne pas être discrédités, ce qui entraînerait la disparition de l'unique contact indépendant consacré à ce qui nous tient tant à coeur : la forêt.

Chers visiteurs et contributeurs, sachez donc que nous sommes dans l'obligation de devoir renforcer le contrôle de vos contributions avant qu'elles ne paraissent sur INFORET, et ne soyez pas étonnés de la non-publication d'écrits que nous jugerions non-recevables, ceci sans que vous en soyez préalablement avertis.

En tenant compte de cette décision, peut-être draconienne mais devenue nécessaire, nous continuerons à vous informer, en toute légalité, sur les travaux forestiers du gestionnaire qui posent question aux usagers. Parce qu'en défendant la forêt c'est aussi ceux qui l'aiment que nous défendons.